



## Réunion de rentrée Ecole maternelle Exelmans

Le 05 octobre 2018,

### **Périscolaire :**

- **Directrice :** Mme BERTHE Charlotte (Directrice ALSH maternelle et élémentaire)
  - **Directrice adjointe :** Mme DESHAYES Patricia
  - **Animateurs :**
    - Stéphanie (temps du midi, soir et ALSH mercredi. Référente pour les PS)
    - Alexia (temps du midi, soir et ALSH mercredi. Référente pour les PS)
    - Laure (temps du midi, soir et ALSH mercredi, référente pour les GS)
- Équipe fixe d'animateurs

**Contact mail périscolaire :** [perixelmans@velizy-villacoublay.fr](mailto:perixelmans@velizy-villacoublay.fr)

Le temps périscolaire se répartit comme suit : matin, midi (rôle de référent pour vos enfants, aspect rassurant pour les PS), à partir de 16H30 et le mercredi.

Pour l'accueil du matin, si nécessité de transmettre des informations concernant votre enfant, vous avez la possibilité de vous adresser aux ATSEMS.

Le soir, les informations peuvent être communiquées à l'animatrice référente présente au portail ou à Patricia (son bureau se trouve face au dortoir dans l'école).

**Inscription périscolaire :** seuls les enfants inscrits à la garderie (matin, soir) pourront être accueillis, ceci pour des raisons d'assurance. L'inscription à la garderie se fait par écrit sur la feuille verte. Les renseignements sont disponibles sur le [portail en ligne de la mairie](#).

### **Restauration :**

- En cas de questions, de problèmes rencontrés concernant la restauration, vous devez vous adresser au [service restauration](#) de la mairie. L'équipe périscolaire de l'école n'intervient pas dans ce domaine.
- Les PS mangent à la cantine et sont encadrés par les ATSEMS.
- Les GS et  $\frac{3}{4}$  des MS mangent au self et sont encadrés par les animateurs. Le reste des MS mangent à la cantine avec les PS (système de rotation des enfants). Ils commencent à s'habituer à avoir un plateau. Les MS sont aidés pour porter et débarrasser leur plateau. Un travail est fait sur l'autonomie avec les enfants, sur le fait de choisir.
- Le menu est affiché à l'école et il est publié dans le magazine municipal « Les Echos ».
- Inscription à la cantine : elle se fait directement sur le Portail Famille de la ville dont l'adresse est la suivante : <https://www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay/espace-citoyens/>

### **ALSH du mercredi :**

- Les enfants sont accueillis à l'école maternelle René Dorme le mercredi.
- Inscription à l'ALSH du mercredi : uniquement sur formulaire d'inscription papier. Les renseignements sont disponibles sur le [portail en ligne de la mairie](#).

### **ALSH des vacances scolaires :**

- Les enfants sont accueillis au Centre de Loisirs Le Village durant les vacances scolaires. Ils y retrouvent des animateurs de leur école.
- Inscription à l'ALSH des vacances scolaires : sur un formulaire papier disponible à l'école, à l'ALSH le mercredi et à la Mairie. Inscription également possible en ligne sur le Portail Famille.

***D'une manière générale, tout changement de planning des élèves, pour être pris en compte, doit être communiqué à l'enseignant et transmis au périscolaire par mail [periexelmans@velizy-villacoublay.fr](mailto:periexelmans@velizy-villacoublay.fr) et modifié en ligne sur le portail Famille.***

***N'hésitez pas à mentionner « Maternelle » dans l'objet de votre mail en écrivant à l'adresse du périscolaire. En effet, la messagerie est commune entre la maternelle et l'élémentaire.***

Voici un récapitulatif des adresses que vous pouvez également utiliser pour communiquer avec la Mairie :

- [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr) : Sujet relatif aux temps scolaires et périscolaires
- [restauration@velizy-villacoublay.fr](mailto:restauration@velizy-villacoublay.fr) : Sujet relatif à la restauration et à la facturation des prestations
- [quotientfamilial@velizy-villacoublay.fr](mailto:quotientfamilial@velizy-villacoublay.fr) : Sujet relatif au calcul du quotient familial
- Par ailleurs, pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la ville : <https://www.velizy-villacoublay.fr/> (rubrique 3-11 ans)

### **Equipe éducative / Vie de l'école :**

- **Enseignants :**
  - Amélie HAUSHOFER (Directrice) : PS/MS
  - Cédric GALLAS : PS/GS
  - Delphine BOIJAUD : MS/GS
  - Nicolas (enseignant en attente d'affectation. Actuellement en supplément sur l'école maternelle).

Changement d'enseignant à la rentrée pour la classe de Mme HAUSHOFER. Jennifer est désormais en temps partagé avec Amélie HAUSHOFER.

- **Effectifs :** 3 classes de 32 élèves, soit 96 enfants au total dans l'établissement
- **ATSEMS :**
  - Céline (classe d'Amélie/Jennifer)
  - Ophélie (classe de Cédric), référente ATSEM
  - Malika (arrivée depuis deux semaines. Classe de Delphine)
  - Floriane (ATSEM complémentaire)

A partir du moment où votre enfant est inscrit à l'école, s'applique le principe de l'assiduité. L'école devient obligatoire dès lors que votre enfant y est inscrit. Il faut respecter les dates des vacances scolaires et les horaires de l'école.

L'école est ouverte les : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Fermeture du portail le matin dès 08h30. Les enfants en retard sont récupérés à la grille par une ATSEM. Veillez à être à l'heure pour le confort de votre enfant.

**En cas d'absence pour maladie ou autre :** informer la directrice par mail à l'adresse [maternelleexelmans@velizy-villacoublay.fr](mailto:maternelleexelmans@velizy-villacoublay.fr) (éviter de téléphoner, les enseignants sont dans leur classe)

**En cas de modifications d'horaires :** prévenir l'enseignant (lettre sur papier libre, mot dans le cahier de liaison) et envoyer un mail à la directrice et au périscolaire.

Lorsqu'un mot est marqué dans le cahier de liaison de votre enfant, afin de notifier que vous en avez pris connaissance, pensez à le signer. Rendre le cahier de liaison en main propre à l'enseignant de votre enfant (ou à l'ATSEM pour les enfants fréquentant l'accueil du matin). Ne pas le laisser dans le sac.

### **Projet d'école :**

Le projet d'école est basé sur la coopération.

**Projet pédagogique 2018/2019 :** L'Art du costume (18ème siècle). Début du projet : janvier 2019.

Création de costumes avec un costumier et présentation lors d'un défilé devant les parents :

- Les MS/GS créeront les costumes (en papier)
- Les PS créeront les tissus (motifs sur les papiers)

Un partenariat avec le Château de Versailles a été passé (seulement 8 écoles sélectionnées).

Deux visites du Château de Versailles sont programmées (MS/GS) :

- Visite de l'appartement des princesses (filles du Roi).
- Atelier Danse au château.

Ce projet fera l'objet d'un exposé lors du Congrès National de l'AGEEM (pour lequel Mme HAUSHOFER participe à l'organisation lorsqu'elle ne travaille pas à l'école).

### **Sorties éducatives prévues sur l'année :**

- Cour Roland
- Spectacle de Noël à l'Onde
- Piscine pour les GS (1 groupe de septembre à janvier et un autre groupe de janvier à juin) : prévoir un sac contenant un maillot de bain, un bonnet de bain, des lunettes de piscine et une serviette. Pensez à attacher les cheveux et ne faites pas enfiler le maillot de bain à vos enfants dès le matin.
- Hôpital des nounours pour les GS

Les parents pourront être sollicités pour accompagner certaines sorties.

### **Ecole ouverte :**

Comme les années précédentes, à partir de janvier, les parents pourront venir observer une matinée à l'école. Un planning sera affiché à l'entrée de l'école pour s'inscrire.

### **Projet jeux cour de récréation :**

Des jeux sont mis à disposition des enfants dans la cour de récréation.

Appel aux dons pour enrichir et renouveler les jeux existants à l'école : camions, poussettes, ballons, poupées, vêtements poupées, dinette...

### **Anniversaires :**

Les anniversaires seront célébrés à la fin de chaque mois le vendredi.

Les parents des enfants concernés recevront un papier avec le nécessaire à apporter pour la célébration de ce moment à l'école (préparation de gâteaux par les enfants).

### **Bibliothèque :**

L'emprunt de livre à la bibliothèque de la maternelle recommencera prochainement. Il faudra apporter un sac en tissu pour transporter les livres.

### **Sécurité :**

- Exercices incendie : 3 par an (un a déjà eu lieu).
- PPMS « intrusion » aura lieu le 15 octobre. Ne pas en parler aux enfants. Sous forme de jeux, les enfants apprennent à se cacher sans bruit...
- PPMS « tempête » ou « confinement » aura lieu en mars ou avril.

### **Vie quotidienne :**

**Marquez** les vêtements de vos enfants (chaussures, chaussettes, manteaux...)

Les écharpes sont **interdites**, privilégiez les « tours de cou ».

**Pas** de jeux, de bijoux à l'école.

**Pas** de bonbons ni goûters.

Appel aux dons pour les vêtements trop petits de vos enfants.

### **Evaluation / suivi des apprentissages :**

Pour suivre l'apprentissage de vos enfants, vous aurez accès au portfolio numérique (carnet de suivi des apprentissages).

- Des photos de vos enfants sont mises sur un portail numérique canadien. Y sont recensés les progrès de votre enfant ainsi que les moments de la vie de la classe.
- Vous serez informé par un mot dans le cahier de liaison des nouveautés sur le portail.
- Vous avez la possibilité de laisser des commentaires.
- L'accès est sécurisé par un mot de passe individuel. Vous seuls verrez les photos de vos enfants, à l'exception des photos de groupes pour la vie de la classe.

Pour pouvoir utiliser cet outil, une demande d'autorisation va vous parvenir. En la signant, vous vous engagez également à ne pas utiliser ni diffuser les photos présentes sur le portfolio. Les 2 parents doivent la signer.

De plus, 2 rendez-vous individuels sont prévus avec l'enseignant de votre enfant : en janvier et en juin.

En dehors de ces rendez-vous, vous pouvez également solliciter les enseignants pour les rencontrer.

A chaque vacances les travaux de vos enfants vous seront remis.

### **Organisation de la journée de travail à l'école :**

Matin :

- Les MS/GS travaillent avec Cédric et Delphine.
- Les PS de Cédric travaillent avec Nicolas (ateliers de travail pour les PS respectant le programme de l'Éducation Nationale), les autres PS sont avec Amélie.
- Récréation à 10h00 pour les PS et à 10h30 pour les MS/GS

Après-midi :

- Les PS vont à la sieste dans le dortoir après le déjeuner
- Les MS font une sieste de 13h20 à 14h30 en salle de motricité (jusqu'aux vacances de Noël)
- Les GS font de la motricité dans la cour.
- A partir de 14h30, les MS/GS travaillent sur un projet. Actuellement, travail de sciences et d'art sur le thème de l'eau.
- Récréation de 15h30 à 16h00

Amélie tient à jour un cahier journal (journal de classe) pour partager la programmation avec Jennifer pour assurer une continuité.

Soutien scolaire :

- Du soutien scolaire peut être proposé à votre enfant. Travail en petit groupe de 3 à 5 avec un enseignant sur le temps du midi.
- Vous serez sollicité pour donner votre autorisation si votre enfant peut bénéficier du soutien.

L'emploi du temps sera affiché dans l'entrée, comme l'année dernière, lorsque l'organisation sera rodée.

### **Bilan médical des 4 ans :**

Pour les enfants ayant 4 ans, un bilan auditif et visuel sera effectué à la maternelle avec l'intervention d'une infirmière. Votre présence est recommandée. N'oubliez pas le carnet de santé de votre enfant.

### **Photographe :**

Le photographe viendra à l'école lundi 19 novembre 2018 pour les photos de classes, les photos individuelles et les photos de fratries.